Conseil de quartier République / Chalandray / Gare / Concy
13 novembre 2024 à 19h00 – Visio – 38 participants

Ordre du jour :

- Projets à venir et en cours dans le quartier
- Temps d'échange avec les habitants

1) Projets à venir et en cours dans le quartier

- Rue de Concy :

L'inauguration est prévue le 30 novembre.
Les enrobés et plateaux vont être terminés d'ici la fin de semaine ainsi que la finition des trottoirs. La mise en place d'îlots de ralentissement afin de réduire la vitesse va être testée. A l'issue, les riverains donneront leur avis.
Des arbres vont être plantés devant l'Idéal des gourmands. L'avancement du feu tricolore à l'intersection de la rue des Emancipés sur la rue de Concy et la suppression de la grande potence donnent un caractère moins « autoroutier » et permettent de voir le feu de plus loin.

- Place de la Gare :

Le travail sur ce dossier avance avec l'ensemble des partenaires (Ile-de-France Mobilités, Keolis, Communauté d'agglomération, département de l'Essonne et la Ville). Une nouvelle réunion publique sera organisée, sans doute au premier semestre 2025, afin d'échanger sur les travaux menés et les données collectées par les différents partenaires.

- Plaine de Chalandray :

L'inauguration du rû de la Plaine a dû être décalée en raison des crues du mois d'octobre et sera reprogrammée au printemps. Ce bassin de rétention a rempli sa mission, puisqu'aucun débordement sur la voirie n'a été constaté lors des dernières inondations. Cet ouvrage sera surveillé de près afin de voir comment il réagit lors d'épisodes orageux importants et de pluviométrie soudaine et brutale.

- Passerelle du Chemin noir :

Une étude structurelle est en cours en raison des piles du pont qui bougent. Une remise à niveau est à prévoir.

- Modernisation de l'éclairage public rue d'Yerres et végétalisation de la rue de Villehardouin :

Les réseaux ont été enfouis et un trottoir rue d'Yerres, entre la rue de Villehardouin et la rue de Concy, a été refait.

Les candélabres ont également été changés.
La rue de Villehardouin va également être traitée afin de la sécuriser, l'arborer et empêcher le stationnement abusif qui y était régulier.

- Vitraux de l'église Saint Jacques :

La restauration des vitraux arrive à son terme. Des vitraux supplémentaires et cachés ont été découverts. L'église a néanmoins pu rouvrir et les offices reprendre. Une inauguration est prévue en février 2025.

- Travaux d'assainissement de la rue Morin entre la rue des Bosquets et le Pont de Bart :

  La canalisation des eaux usées a été remplacée.

2) *Temps d'échange avec les habitants :*

Qu'est-il prévu pour essayer de ralentir un peu la circulation rue de Concy ?

Il est prévu les mêmes dispositifs que les précédents : des carrefours surélevés normés pour casser la vitesse.
La mise en place de 2 chicanes sera également testée. Ce dispositif a l'avantage de ralentir les véhicules sans pour autant bloquer la circulation. A l'issue, les riverains donneront leur avis à ce sujet.

Le mobilier urbain existant qui a été retiré pour les travaux de la rue de Concy va-t-il être réinstallé ?

Il le sera et des ajustements seront faits au fur et à mesure. Ce sujet pourra être évoqué à l'occasion de l'inauguration de la rue le samedi 30 novembre.
Nous rencontrons actuellement des problèmes avec le fournisseur pour les potelets. Aussi, n'hésitez pas à nous alerter afin que nous puissions porter une attention particulière aux endroits signalés. Des visites sur place sont également prévues avec les riverains le désirant.

Pourquoi la SNCF n'a pas d'équipes d'intervention rapide pour remplacer 4 mètres de grillage normalisé ?

Nous allons relancer la SNCF à ce sujet.

Pourquoi les quais de la gare ont-ils été rehaussés ?

C'est le quai d'urgence, du côté de la rue du Moulin de Senlis, qui n'avait pas été fait lors de la 1ère tranche qui a été réhaussé. Un petit bout du côté de Yerres a été finalisé, suite à un différentiel de hauteur.
Les enrobés faits il y a 4 ans n'ont pas été touchés.

La visibilité des piétons souhaitant se rendre à Super U est gênée par un arbre dans un grand pot. Que peut-on faire ?

Les services techniques vont se rendre sur place pour regarder si nous pouvons le déplacer.

A-t-on des éléments nouveaux concernant le dossier de non-indemnisation suite à l'épisode de sécheresse de 2022 et qui n'a pas été reconnu comme catastrophe naturelle par l'Etat ?

Un recours contentieux a été porté contre l'Etat. Le dossier est en cours d'instruction, les avocats échangent entre eux. Nous n'avons pas encore de date de passage devant le tribunal.

Pourquoi l'éclairage public a été remis rue Marcel Sieffert entre minuit et 5h ?

Il a été remis pendant les travaux car les entreprises intervenaient de nuit.

Problèmes de fibre rue Marcel Sieffert :

Monsieur Maurice Knafo, Adjoint au Maire en charge de la Ville numérique, se propose d'aider les riverains impactés. N'hésitez pas à le contacter par courriel à maurice.knafo@montgeron.fr, en précisant vos noms, prénoms, coordonnées téléphoniques, numéro de client et de contrat, ainsi que le numéro de fibre optique.
La Ville a également obtenu des opérateurs que les personnes impactées puissent demander une indemnisation de leurs cotisations et une carte 5G à titre gracieux.
D'autre part, nous avons essayé de positionner des cadenas sur les armoires fibre, mais ceux-ci étaient cassés par les sous-traitants. Nous avons donc dû arrêter de mettre en place ce dispositif.

L'extinction des lumières de minuit à 5h du matin va-t-elle perdurer ?

Aujourd'hui, 50% des candélabres sont équipés en led. Dès que nous aurons atteint une couverture suffisante, nous pourrons remettre un éclairage à minima, plus doux sur l'ensemble de la ville. Cela prend un peu de temps, aussi, il nous faut patienter encore un peu.

Est-il possible d'augmenter la puissance de l'éclairage sur la Pelouse ?

Cela n'est pas possible car la Pelouse est un réservoir de biodiversité (oiseaux et insectes) et cela perturberait l'équilibre existant.

Pourquoi les parcs publics pour enfants ferment si tôt ?

Les horaires correspondent aux tournées des agents, qui passent partout en Ville pour fermer, généralement quand il fait nuit. Nous allons cependant vérifier les horaires.

Un ralentisseur est-il prévu dans la montée de la rue du Général Leclerc ?

Il s'agit d'une voie départementale en pente, aussi, cela n'est pas conseillé. En heures creuses, nous allons organiser des contrôles radar.

Le feu de la rue Chateaubriand n'est pas respecté.

Des statistiques sont demandées à la police municipale. Le cas échéant, des contrôles seront faits.

Qu'en est-il des locations Airbnb sur la Ville ?

Une analyse a été demandée au service Juridique, celle-ci est en cours.
Nous n'avons pas le droit aux mêmes prérogatives que la Ville de Paris. Un projet de Loi est en cours à l'Assemblée Nationale. Tant que cela n'a pas été voté nous ne pouvons pas la mettre en place sur notre ville.

Stationnement difficile le long de la rue d'Yerres.

Malheureusement la seule solution est de se garer sur le parking Foch (moyennant un abonnement de 20 euros à l'année).

Peut-on remettre un éclairage sur la passerelle Deguy ?

L'éclairage a été vandalisé 4 fois et il faudrait donc trouver une autre méthode plus sécurisée. Cela va être porté à l'étude.

Manque de médecins.

Nous n'avons pas de solutions à court terme. Quand un médecin veut s'installer sur la ville nous faisons la chasse aux locaux.
L'Agglomération a voté des aides à l'installation. Nous avons également des discussions avec la faculté de Créteil qui forme les futurs médecins. Nous accompagnons tous les professionnels de santé qui souhaitent s'installer sur le territoire (aide à la recherche de locaux, contacts et aides pour monter les dossiers de subventions, communication…)
Il faut encore patienter 4 ans le temps que de nouvelles promotions arrivent sur le marché. Il existe actuellement des solutions palliatives avec des cabinets d'urgence.